

# Dossier Presse



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif**

**Lundi 4 juillet 2022 à 17h30**



Aujourd'hui, lundi 4 juillet 2022, Serge Castel, préfet du Cantal a présidé la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports.

Au sein du département du Cantal, plus de 35 000 bénévoles interviennent au sein de plus de 4 000 associations. **Ces personnes impliquées dans le mouvement associatif, consacrent très souvent plusieurs jours de la semaine à faire vivre le projet associatif**, dans de nombreux domaines : l'éducation, la culture, le sport, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs, l'aide humanitaire, etc.

Les bénévoles viennent souvent en appui de salariés qui, dans le Cantal, représentent 17 % des salariés du secteur privé, majoritairement dans le secteur du social (70 % dans le Cantal contre 50 % au plan national). Toutefois, l'impact de la pandémie est toujours existant avec une baisse de près de 2 millions de bénévoles en 2022 au plan national.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif récompense un engagement continu et durable des bénévoles faisant vivre les projets associatifs, qui contribuent au vivre-ensemble.

Au-delà de la médaille, les services de l'État soutiennent la vie associative au travers du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), avec 147 500 € versés au profit de la formation des bénévoles des associations cantaliennes depuis 2014, et 833 540 € versés au profit de leur fonctionnement et de l'innovation, également depuis 2014.

La médaille de la Jeunesse et des Sports a été initiée en 1969 pour honorer les bénévoles qui œuvrent pour porter les valeurs du sport et de l'éducation populaire, ou pour favoriser l'accès aux loisirs éducatifs et à l'éducation non formelle. En 2013, le terme d'engagement associatif a été ajouté pour affirmer cette volonté de soutenir tous les champs de la vie associative.

Cette distinction honorifique comporte **trois échelons : Bronze, Argent, Or. Les candidats doivent justifier d'une ancienneté d'états de service bénévoles de :**

- 6 ans l'échelon de Bronze,
- 10 ans pour l'échelon Argent
- 15 ans pour l'échelon Or

Aujourd'hui ce sont 23 bénévoles de la promotion du 14 juillet 2020 qui sont décorés pour l'ensemble de leurs actions dans des domaines aussi variés qu'importants se faisant ambassadeurs des valeurs de la République.

Les médailles décernées aujourd'hui se répartissent ainsi :

- 2 médailles d'or
- 4 médailles d'argent
- 17 médailles de bronze

Les récipiendaires du 4 juillet 2022 décorés dans le Cantal :

OR

Monsieur Fernand FARGES  
Monsieur Roger PRAT

ARGENT

Monsieur Pierre CHANUT  
Monsieur Jean-Michel GOUDAL  
Monsieur Benoit MALLET  
Madame Roselyne MEYNIEL

BRONZE

Madame Janice BARTHOMEUF  
Monsieur Marc BRUN  
Monsieur Jean-Pierre BRUNHES  
Monsieur Cédric CALMEJANE  
Monsieur Pascal CASSAGNES  
Monsieur Jean-Pierre CASTANIER  
Madame Christelle COMBIER  
Monsieur Pierre ESCHALIER  
Madame Audrey GRENIER  
Monsieur Jean-Emile GALIER  
Madame Nathalie POURTEYROUX  
Monsieur Jacques HAMON  
Monsieur Michel LALO  
Madame Valérie MALGOUZOU  
Monsieur Benjamin MOUMINOUX  
Madame Angélique PAYRAT  
Monsieur François NOZIERE